

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

### FRAIS DE GESTION

Taux applicable sur les loyers, charges, taxes	7,20%
Montant minimum d'honoraires	90 €
Frais d'avenant	150 €

### FRAIS DE LOCATION

Honoraires de commercialisation	<b>OFFERTS PAR L'OFFICE</b>
Honoraires de visites/rédaction/intervention du notaire	
> Zone très tendue	12 € du m <sup>2</sup>
> Zone tendue	10 € du m <sup>2</sup>
> Zone non tendue	8 € du m <sup>2</sup>
Frais d'état des lieux	3 € du m <sup>2</sup>

### OPTION - ASSURANCES

(Garantie Loyers Impayés)\*

	Habitation	Professionnel
Garanties de base (loyers impayés, frais de contentieux, vacance locative)	2,30 %	3,80 %
Garantie complète (garantie de base + détériorations immobilières)	2,60 %	4,10 %

\* Assureur mandataire : **LSN Assurances**,

\* l'ensemble des cotisations est calculé sur le montant du loyer, charges et taxes y afférentes.

#### Précisions faites que :

- Conformément à la réglementation, toutes les taxes et/émoluments liés à la location sont à la charge du bailleur et du preneur en parts égales.